

Ivan Fischer
Enseignant et assistant à l'Université Saint-Louis
Avocat au Barreau de Bruxelles
Bilingue français-néerlandais

Coordonnées professionnelles :
Bureau 6006
Rue du Marais, 119
B-1000 Bruxelles
ivan.fischer@usaintlouis.be

né le 19 janvier 1980

Curriculum vitae

Publications et recherches

Domaines de recherches privilégiés :

Bien-être au travail et relations collections du travail

Publications récentes :

2017 :

I. Fischer et H. Dasnoy, « Les sanctions dans le domaine de la sécurité sociale : vue d'ensemble et questions d'actualité », in D. Dumont (coord.), *Questions transversales en matière de sécurité sociale*, Bruxelles, Larcier, Coll. UB³, 2017, pp. 155-217 (et participation comme orateur à la conférence y liée du 24 avril 2017)

2016 :

I. Fischer, « Les frontières du bien-être au travail : à la recherche du champ d'application personnel de la loi et de la juridiction compétente », in Ch.-E. CLESSE et S. GILSON (coord.), *Le bien-être des travailleurs, Les 20 ans de la loi du 4 août 1996*, Limal, Anthemis, 2016, pp.119-136 (et participation comme orateur à la conférence y liée du 20 octobre 2016)

2015 :

I. Fischer et C. Guillain, « Du difficile équilibre entre le respect des droits fondamentaux des détenus et le droit à l'action collective des agents pénitentiaires », in F. Krenc (dir.), *Droit de grève : actualités et questions choisies*, Bruxelles, Larcier, 2015, pp.88-124 (et participation comme orateur à la conférence y liée du 5 mars 2015)

2014 :

I. Fischer, « Forces et faiblesses du système dynamique de gestion des risques en matière de bien-être au travail : à la rencontre d'un instrument original et méconnu », in D. Dumont et P.-P. Van Gehuchten (coord.), *Actualités en matière de bien-être au travail*, Bruxelles, Bruylant, Coll. UB³, 2015, pp. 81-122 (et participation comme orateur à la conférence y liée du 17 novembre 2014)

2012 :

I. Fischer, "L'accord interprofessionnel a-t-il une place parmi les sources de droit du travail?", *Nouvelle Revue du travail - Nieuw Arbeidsblad*, 2012, pp. 130-158 (et participation comme orateur à la conférence y liée du 18 octobre 2012)

Expériences professionnelles en droit social

Septembre 2013 – à ce jour

Université Saint-Louis, Université catholique de Louvain et Université de Namur
Enseignant chargé du cours de «Droit du travail» (15h) au sein du certificat interuniversitaire en médiation – Formation spécialisée et interdisciplinaire à la médiation civile et commerciale et à la médiation sociale (MCCS)

Septembre 2006 – à ce jour

Assistant à temps partiel en droit du travail, Université Saint-Louis, Faculté de droit, Bruxelles.

Mandat rattaché au cours de droit du travail, en troisième année du baccalauréat en droit, programme ordinaire : encadrement des travaux pratiques sans casus en droit du travail, organisation de visites au Tribunal du travail dans le cadre des "Lieux du droit"

Novembre 2004 – à ce jour

Avocat au Barreau de Bruxelles, Stagiaire, collaborateur puis associé de Me Gilbert DEMEZ (Cabinet Coteaux avocats associés), Bruxelles.

Dossiers traités essentiellement en droit social (relations individuelles de travail, relations collectives de travail et sécurité sociale, y compris en droit pénal social) tant en français qu'en néerlandais.

Septembre 2009 – Septembre 2015

Assistant à temps partiel (0,10) en droit du travail, Université catholique de Louvain, Faculté de droit, Louvain-la-Neuve.

Mandat rattaché au cours de droit social (relations de travail), en troisième année du baccalauréat en droit : encadrement des exercices pratiques en droit du travail

Membre du CRIDES Jean Renauld et de l'Atelier de Droit Social

Formation en droit social et en droit administratif

2003-2004

Gediplomeerde in de Gespecialiseerde Studies(GGS) van Sociaal Recht, Vrije Universiteit Brussel (onderscheiding)

- Cours suivi également en droit de la fonction publique, en droit pénal social et en droit judiciaire social (Sociaal handhavings- en procesrecht)

1998-2003

Licencié en droit, Université catholique de Louvain (grande distinction)

- Travail de fin d'études en droit de la sécurité sociale
- Travaux pratiques choisis en droit du travail